

# BELSPO 2023 - POST-COVID

## Objectifs

Le BELSPO lance un programme de financement de projets scientifiques en collaboration avec le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, visant à examiner de près **l'impact à long terme de la crise du COVID sur la société belge**, en vue de produire des messages clés et des leçons tirées à l'intention du gouvernement fédéral.

Cet appel est ouvert à un large éventail de disciplines et de recherches telles que la sociologie, l'économie, l'histoire, les sciences de la communication, les sciences politiques, la philosophie, l'épidémiologie la pédagogie, la psychologie, à l'exception des recherches virologiques ou des études cliniques qui sont exclues du scope de cet appel.

## Conditions d'éligibilité

Le projet de recherche doit émaner d'au moins deux institutions de recherche différentes (établissements scientifiques fédéraux, Universités, Hautes Ecoles, Centres de recherche, asbl ayant la recherche scientifique stipulée dans les statuts).

En cas d'incertitude concernant l'éligibilité, veuillez envoyer un courriel à [POST-COVID@belspo.be](mailto:POST-COVID@belspo.be) (de préférence avant la soumission d'une pré-proposition).

## Budget

L'enveloppe globale s'élève à 7 millions d'euros (5 millions € pour les thèmes « Bien-être, Inégalités et vulnérabilités et Gouvernance démocratique », et 2 millions d'euros pour le thème « Intelligence pandémique »).

## Bailleur de fonds

- **BELSPO**

## Critères de sélection

Les thèmes des projets peuvent porter sur :

1. Bien-être
2. Inégalités et vulnérabilités
3. Gouvernance démocratique
4. Intelligence pandémique

Les projets sont évalués sur leur qualité scientifique (40%), la qualité et l'efficacité de leur mise en oeuvre (20%), leur impact (40%).

Pour plus d'informations concernant le programme de financement et les modalités de dépôt du dossier, voir : [ici](#)

Les projets peuvent durer de 24 à 36 mois, avec en addition 1 à 6 mois pour la mise en œuvre de la stratégie de valorisation et d'impacts. Les projets pourront démarrer à partir de décembre 2023.

Au niveau du calendrier, les pré-propositions sont attendues pour **le 17 mai 2023** (14h), et les propositions complètes pour **le 6 juillet 2023** (14h).

La pré-proposition est considérée comme une première étape de réflexion. Le contenu de la proposition complète peut varier dans une certaine mesure de celui de la pré-proposition. Toutefois, il ne peut pas diverger au point que l'expertise mobilisée pour l'évaluation de la proposition ne soit plus pertinente. Les changements concernant les partenaires (y compris la coordination du projet) sont acceptés. L'acronyme doit rester le même cependant.

Soumission : 24 avril 2023

Durée : 2 à 3 ans

Porteur(s) : [Centre de Recherche](#)

[Centre de Recherche Agréé](#) [Haute Ecole](#)

## Mots-clés

[Bien être](#) [Gouvernance](#) [Inégalité](#) [Social](#)

## Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN ([nguyen.at@synhera.be](mailto:nguyen.at@synhera.be))